



BANQUE des
TERRITOIRES



Communiqué de presse

Printemps des Territoires

1 an après le lancement du programme AGiLE, la Banque des Territoires confirme sa forte mobilisation en faveur du logement étudiant : plus de 27 000 logements accompagnés, soit un tiers de l'objectif 2030

Paris, le 21 mai 2026



Un an après son lancement à l'occasion du Printemps des Territoires 2025, en présence de Valérie Létard, alors ministre du Logement, et Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement Supérieur, le programme AGiLE (Agir pour le logement étudiant) de la Banque des Territoires, dresse un premier bilan positif pour répondre aux enjeux du logement étudiant. AGiLE contribue directement à la feuille de route logement de la Banque des Territoires qui prévoit la construction de 650 000 logements nouveaux d'ici 2030.

Face à la pénurie structurelle de logements étudiants sur l'ensemble du territoire, la Banque des Territoires a engagé en 2025 un programme ambitieux visant d'ici 2030 à accompagner la production de 75 000 logements étudiants, dont 50 000 logements sociaux. Elle mobilise sur la période 3,5 Md€ de prêts sur Fonds d'épargne (Livret A, LDDS et LEP), 1,5 Md€ de fonds propres et 20 M€ en crédits d'ingénierie. Le programme AGiLE de la Banque des Territoires s'inscrit pleinement en cohérence avec le plan gouvernemental en faveur du logement étudiant annoncé en 2025.

A l'échelle du Groupe Caisse des Dépôts, depuis le lancement du programme AGiLE, 171 projets ont été financés pour la création de plus de 27 700 logements dont 50% de logements sociaux, avec 509 M€ d'investissement en fonds propres et 724 M€ de prêts.

« La mobilisation de la Banque des Territoires et des filiales du groupe Caisse des Dépôts : CDC Habitat, Icade, La Poste Habitat, La Poste Immobilier, La Banque Postale, Egis, SCET, Toits Temporaires Urbains, permet de tirer un premier bilan très positif du programme AGiLE. Grâce à cette dynamique collective et à l'engagement de nos partenaires, nous avons déjà atteint 30% de l'objectif des 75 000 logements accompagnés en financement. Ce premier point d'étape démontre l'efficacité du programme pour répondre aux enjeux de logement dans tous les territoires. » **Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, directeur adjoint de la Caisse des Dépôts.**

Une mobilisation très forte de la Banque des Territoires en 2025, notamment en prêts sur Fonds d'épargne :

- 549,2 millions d'euros de prêts sur Fonds d'épargne (+141% par rapport à 2024) ;
- 8 458 logements sociaux financés (vs 3 689 en 2024) ;

- 209 millions d'euros d'engagement en fonds propres en 2025, soit 11 049 logements libres.

Une stratégie partenariale au cœur du programme AGiLE

Depuis un an, le programme AGiLE s'appuie sur une dynamique partenariale structurante avec les principaux acteurs nationaux du logement étudiant : le Cnous, France Universités, l'USH, l'AVUF et la FNAU.

Ces partenariats se traduisent par des déclinaisons opérationnelles concrètes dans les territoires afin d'accélérer la production de logements étudiants et d'apporter des réponses adaptées aux besoins locaux.

En liens étroits avec les Crous¹ et les universités², la Banque des Territoires mobilise également les expertises du Groupe pour accompagner les acteurs dans le montage d'opérations, notamment via des cofinancements d'études de faisabilité.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

caissedesdepots.fr/en



Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police : nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19

Aurélien Imbert : aurelien.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

¹ partenariats avec les Crous de Montpellier, Aix-Marseille, Lyon, Clermont-Ferrand et les Crous franciliens (Versailles, Créteil et Paris).

² partenariats avec les universités de Lille, Guyane et Paris-Saclay.